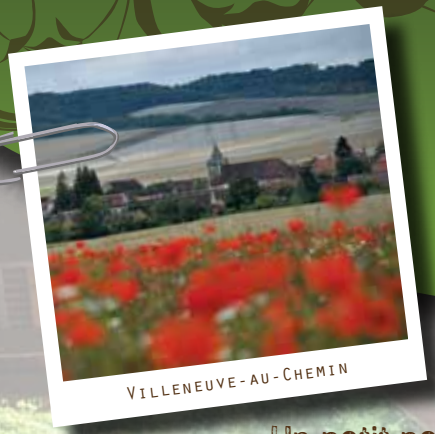

VILLENEUVE-AU-CHEMIN

Découvrez Villeneuve-au-Chemin

Un petit peu d'histoire...

L'histoire de cette commune remonte à l'occupation romaine avec la *Via Agrippa*, qui se confond aujourd'hui avec la N 77. C'est aux abords de cette voie romaine qu'allait s'implanter les premiers fondements de la Ville Neuve. D'ailleurs, au lieu-dit les Grandes Fontaines,des traces de ces vestiges romains ont été retrouvés (poteries, tuiles, etc.). C'est en 1178 qu'Henri le Libéral, comte de Champagne, crée une Ville Neuve et y ajoute « Chemin », en référence à l'ancienne voie romaine.

La chapelle Saint-Joseph

Une imposante construction, la chapelle Saint-Joseph, surplombe la colline et domine le village. Elle a été construite de 1854 à 1892 par l'abbé Cardot, alors curé de Villeneuve-au-Chemin. Il fit élever ce monument avec ses ressources propres sur un terrain lui appartenant et avec le soutien financier de personnes attachées à son œuvre. La statue en fonte au sommet de l'édifice représentant la Sainte Vierge, mesure 7 mètres, et pèse 8 500 kg. Un pèlerinage diocésain est célébré tous les 1er mai, fête de Saint Joseph. De nombreuses manifestations ont lieu toute l'année, n'hésitez pas à vous renseigner.

LA CHAPELLE SAINT-JOSEPH

Partez à la découverte de ce petit village et profitez du Boutois, un des ruisseaux qui alimente l'Armance.

Conseils utiles aux randonneurs

Il est recommandé de porter de bonnes chaussures de marche et de prévoir des vêtements de protection contre la pluie, le soleil ou le froid. N'oubliez pas de vous munir d'un sac à dos avec une petite trousse de secours, un téléphone portable, un plan, de l'eau et de la nourriture. Restez vigilants près des routes.

À découvrir

- **Église Saint-Jean-Baptiste**, construction du XIIe siècle, entièrement reconstruite au XIIIe siècle.
- **Le Mesnil-Saint-Georges**, la ferme des Tourelles avec ses deux pigeonniers, uniques dans le département. Prenez le temps de vous y arrêter pour déguster les fromages fermiers : le chaource (AOC), le soumaintrain et l'ervy, spécialité locale.

Renseignements

- **Chapelle Saint-Joseph**, saintjosephdesanges.free.fr

Offices de tourisme les plus proches :

- **Chaource**, 03 25 40 97 22, otchaource@gmail.com
- **Ervy-le-Châtel**, 03 25 70 04 45, ot.ervy.le.chatel@wanadoo.fr

Plus d'informations sur
www.tourisme-othe-armance.com
<--- ------- flashez le QRCode ci-contre

Balisage : Commune de Villeneuve-au-Chemin / Textes : Pays d'Armance / Photos : F. Clérin, VA. Brunet, Pays d'Armance / Conception et réalisation graphique : Nicolas Vincent Éditions / Impression : La Renaissance, 10150 Pont-Sainte-Marie / 2013.

Fiche rando Pays d'Armance

N°13

Circuit du Boutois

au départ de Villeneuve-au-Chemin

niveau tout public

itinéraire balisé dans les deux sens

Circuit du Boutois

GPS parking
N 48° 5′ 37.7″
E 3° 51′ 0.7″

KM
7,8

Durée
1 h 30

Niveau
tout public

1 Au départ de la halte touristique de la chapelle Saint-Joseph-des-Anges, traverser la D 22 avec prudence pour descendre en face par la petite route de Ruellatte.

2 Dans le virage, aux containers de tri, continuer tout droit sur le chemin herbeux jusqu'à une piste transversale ; l'emprunter à gauche en direction du village. Traverser (prudence !) la N 77 au passage piéton sur la gauche et suivre en face la route des Fossés.

3 Au carrefour, prendre à droite la rue des Grandes-Fontaines à droite après le banc. Rester sur la route qui vire à gauche et parvenir à la halte touristique des Grandes-Fontaines. Poursuivre sur le chemin en face qui enjambe le Boutois et sillonne le long des champs. Plus loin, il longe une forêt et débouche sur la D 1.
> Jonction avec le circuit du Coursannais (cf. fiche n°8).

4 Par la route à gauche, franchir à nouveau le Boutois et continuer jusqu'à l'angle du bois à gauche.
> Séparation avec le circuit du Coursannais (cf. fiche n°8).

5 S'avancer sur le chemin blanc à gauche en lisière. Dépasser la station d'eau de Montfey et poursuivre dans le vallon. Remonter sur le versant et atteindre une bifurcation avant le village.

6 Descendre à gauche jusqu'au lavoir de Villeneuve, puis remonter par la rue du Lavoir.

3 Au carrefour de l'aller, monter par la deuxième rue à droite après l'arbre, celle des Grandes-Fontaines. Tourner à gauche pour rejoindre l'église Saint-Jean-Baptiste.

7 La contourner par la droite et s'avancer rue de l'Église. Traverser avec prudence la N 7 par le passage piéton pour s'engager en face, rue du Verger-Masson. Au bout, aller à droite, rue des Fossés.

8 À la fourche, bifurquer à gauche et serrer à gauche pour suivre la rue de Saint-Mards qui rejoint la Ruellatte.

2 Monter à droite pour regagner la halte touristique de la chapelle.